

*Relations internationales***LES SUBSIDES****JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
LES RELATIONS INTERNATIONALES**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Broadbent:

Que la Chambre exprime son intérêt continu à l'égard des relations internationales du Canada et qu'elle exhorte le gouvernement à manifester un intérêt significatif envers l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale et, plus particulièrement, à prendre des mesures en vue de parvenir à un règlement négocié de la guerre civile tragique qui sévit au Salvador.

[Français]

M. Maurice Dupras (Labelle): Monsieur le président, tout comme mes préopinants, je suis très heureux de participer à ce débat, qui porte sur les relations Nord-Sud et, ensuite, sur les relations qu'on pourrait entretenir avec les pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, enfin, sur la tragédie du Salvador.

Pour ce qui est de ce dernier aspect de la motion, la tragédie du Salvador, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le chef du Nouveau parti démocratique, et j'ai été porté à constater que les sources d'information qui sont les siennes, ayant eu l'avantage et le bénéfice d'avoir passé une dizaine de jours au Salvador, ne correspondent pas avec ce qu'il nous a donné. Il y a des contradictions dans bien des domaines, surtout dans celui de l'approvisionnement des armes. J'ai toujours cru, monsieur le président, qu'un conflit se faisait à deux, et qu'il était impossible d'une façon unilatérale de se lancer dans un conflit.

Monsieur le président, j'ai tout de même entendu les remarques du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, lequel a apporté certaines corrections à la position canadienne et, un peu comme le mentionnait mon collègue de Gloucester (M. Breaux), je pense bien que c'était une occasion, encore une fois, d'aiguiller la non-intervention américaine dans une situation de plus en plus malheureuse, et je ne voudrais pas l'exploiter plus qu'il ne faut.

Monsieur le président, je voudrais surtout parler de l'expérience de ce groupe de travail sur les relations Nord-Sud, et ensuite de cet aspect de la motion d'aujourd'hui qui porte sur nos relations avec l'Amérique latine. Le rapport du groupe de travail sur les relations Nord-Sud a été très bien accueilli de tous les milieux. Le gouvernement canadien a déposé hier son rapport sur l'adoption de notre rapport, et il est réconfortant de constater que l'effort d'un certain nombre de députés a été apprécié, et je pense bien que cela va aider certains autres comités *ad hoc* de développer une certaine crédibilité dans ce travail de recherche que nous nous sommes engagés à faire. La substance du rapport du groupe de travail va donner du poids aux démarches et aux efforts que le premier ministre du Canada a faites depuis quelques mois en vue de stimuler l'esprit des Canadiens, et de sensibiliser les chefs de nations qui seront ici au mois de juillet prochain, à certaines difficultés des pays en voie de développement.

Monsieur le président, le groupe de travail n'a pas la prétention d'avoir couvert tous les aspects du développement international. On y a traité bien sûr que des aspects importants, nous en avons discuté, et mon collègue de Gloucester, le président de ce groupe de travail, en a parlé lui aussi. Il y a aussi des aspects ou des éléments très importants qui ont été malheureusement omis faute de temps. Parmi ceux-là, je voudrais mentionner la fuite des talents, *brain drain* comme on l'appelle communément, et qui devient de plus en plus une source de difficultés et d'ennuis pour les pays en voie de développement parce que lorsque les jeunes personnes ont reçu une formation

quelconque et qu'elles pourraient en faire bénéficier leur pays, ces gens décident alors de demeurer dans le pays qui les a formés. Je trouve qu'on a souvent blâmé le gouvernement canadien d'avoir gardé chez lui ces nouveaux talents, et à mon avis, c'est là un jugement injuste, puisqu'il appartient au pays d'origine de ces jeunes de faire en sorte que, s'ils veulent vraiment travailler pour le développement économique de leur pays, ils devraient de toute urgence y retourner et y apporter leur contribution. Voilà un aspect du développement qui coûte énormément cher aux pays en voie de développement.

Monsieur le président, il existe un autre problème qui s'ajoute à celui-là, c'est l'augmentation des frais que les universités canadiennes doivent demander, l'augmentation dans les frais d'administration et d'enregistrement aux étudiants étrangers. Je trouve que cela est injuste pour ces pays qui comptent sur le Canada pour leur donner une formation adéquate. Pour nous je trouve que c'est là l'occasion rêvée de développer et d'entraîner chez nous les futurs leaders des pays en voie de développement. Des gens qui seront des alliés au Canada dans 10 ou 15 ans, des gens qui prendront des décisions, qui seront les leaders de leur société et qui pourraient naturellement avoir des dispositions pour le Canada s'ils ont poursuivi leurs études au Canada. Je trouve absolument regrettable que cette augmentation des frais de scolarité pour les étudiants étrangers soit imposée.

● (2120)

L'examen des relations Nord-Sud nous a aussi donné l'occasion, dans nos déplacements—à la plupart des membres du comité—de trouver et de découvrir combien l'Agence canadienne de développement international et le Centre de recherche et de développement international jouissent de prestige à travers le monde, et combien les gens sont heureux d'accueillir les parlementaires canadiens qui se sont préoccupés des problèmes des pays en voie de développement, en raison de la très haute qualité de ceux qui font partie de ces deux institutions canadiennes, du travail que ces deux institutions-là ont réalisé et de l'aide qu'elles ont apportée aux pays en voie de développement. J'ai été particulièrement impressionné par ce qu'on fait aux Philippines et au Bangla Desh.

Je pense bien qu'une des recommandations du groupe de travail était que les fonds pour le Centre de développement et de recherche internationale soient accrus. Je trouve que c'est très urgent qu'on le fasse, puisque ce n'est pas le genre d'aide qui peut être difficile à accepter des pays en voie de développement, parce que ce n'est pas de l'aide que l'on offre comme cela, c'est plutôt de l'assistance technologique pour aider les pays en voie de développement à augmenter le degré de technologie dont ils ont tant besoin pour augmenter par exemple la production du riz, du blé, pour mettre au point une industrie agro-alimentaire, des façons de conserver et de stocker les denrées et de les transformer, afin que cela permette de produire plus de nourriture pour leur peuple.

Il existe un autre aspect aussi, monsieur le président, qu'on n'a pas suffisamment eu le temps d'examiner, et je veux parler de la politique à l'égard des entreprises multinationales. Nombre de questions économiques les plus pressantes de cette décennie et de la prochaine sont liées aux efforts de la communauté mondiale en vue de régler le problème des entreprises multinationales. Les grandes transnationales ont des revenus et une capacité de production supérieurs à ceux de la plupart des